

Le silence de Pie XII ?

EN 1995, alors que le cardinal Lustiger était invité en Israël à un colloque sur « le silence de Dieu pendant la Shoah », le rabbin Meir Lau fit cette déclaration : « *Ce n'est pas du silence de Dieu dont on devrait discuter, mais du silence de l'Église et de son Pape de l'époque Pie XII* »...¹

Pie XII coupable de silence suspect, voire d'indifférence complice, en ce qui concernait le sort des Juifs pendant la seconde guerre mondiale ? Le procès du Pape s'est en réalité ouvert en 1963, à peine plus de cinq ans après sa mort. Il fut suscité semble-t-il par les milieux protestants allemands et éclata avec la représentation d'une pièce de théâtre intitulée *le Vicaire*, qui fit scandale. L'auteur, Rolf Hochhuth, faisant comparaître le personnage de Pie XII : « *Un vicaire du Christ qui a cela (la déportation des Juifs) sous les yeux et se tait quand même par raison d'État... un tel pape est un criminel.* » La pièce fut jouée à New-York, Berlin, Londres et Paris. Pour sa part l'état d'Israël refusa sa représentation à Tel Aviv afin de ne pas accrédi-ter les thèses d'Hochhuth qui n'était d'ailleurs pas juif mais protestant.

Nouvelle attaque l'année suivante, avec la publication d'un livre à caractère historique de Saül Friedländer, *Pie XII et le Troisième Reich*.

D'autre part ces événements coïncidaient dans l'Église avec l'ouverture du concile Vatican II (11 octobre 1962), l'élection du pape Paul VI (21 juin 1963) et l'adoption des déclarations conciliaires sur « l'œcuménisme » et la « liberté religieuse », concernant notamment les relations entre le catholicisme et le judaïsme.²

Vingt ans après, le cardinal Etchegaray, ministre du Saint-Siège, prononçait une déclaration regroupant tous les « problèmes juifs » en deux points : réconciliation totale et définitive avec le judaïsme et les Juifs, repentir et pardon demandés pour les maux causés dans le passé (cf. *Savoir et Servir* n° 57, pp. 7 et sui-

1 — Cité dans *Monde et Vie*, 18 mai 1995.

2 — Décret *Nostra Aetate*, 28 octobre 1965. Cf. *Savoir et Servir* 56 et 57.

vantes). Aujourd'hui encore c'est l'état d'esprit de beaucoup d'hommes d'Église et le langage officiel du Vatican, tandis que se prépare le jubilé de l'an 2000, voulant réunir les représentants des grandes religions sur le mont Sinaï. Parallèlement on tend à rejeter le pontificat de Pie XII dans une sombre suspicion.

En trente ans l'idée a donc fait son chemin. A tel point qu'actuellement un consensus semble réclamer le sacrifice de la mémoire du défunt Pape, devenu bouc émissaire à titre posthume de la « diplomatie » religieuse moderne.

I^{ère} partie

Le procès est ouvert mais le jugement n'est pas rendu. Il importe donc de rappeler quelques faits historiques incontestables.

Tout d'abord concernant l'attitude de l'Église face au nazisme et à l'antisémitisme.

A - L'enseignement : Pie XI et le cardinal Pacelli.

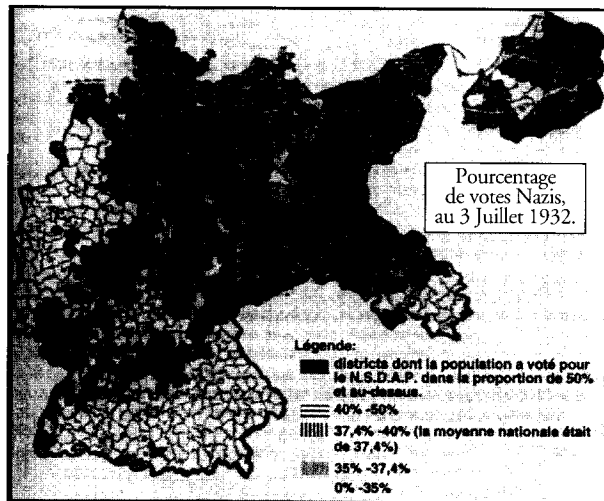
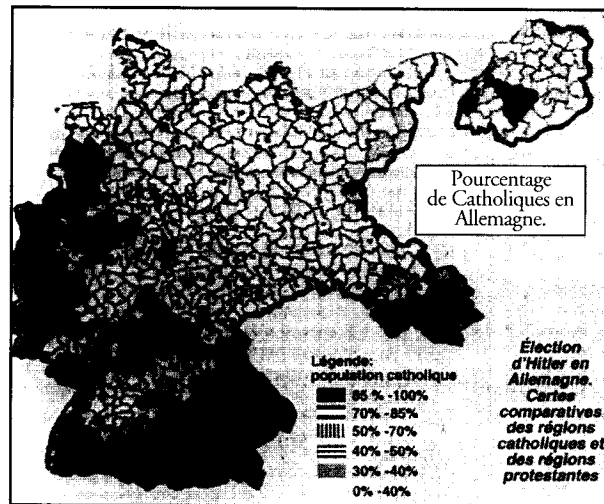
La haine des Juifs (antisémitisme) a été fermement condamnée par l'Église, notamment par un décret du Saint-Office daté du 25 mars 1928.

En 1931, l'épiscopat allemand condamne déjà le programme national-socialiste.

Ainsi, en 1933, le parti nazi obtient ses plus faibles résultats dans les régions à majorité catholique (cf. carte). La même année, le cardinal Pacelli, futur Pie XII, prépare la condamnation de la loi allemande de stérilisation.

C'est encore le cardinal Pacelli qui rédigea pour Pie XI l'encyclique *Mit brennender Sorge* (14 mars 1937) condamnant le nazisme : « *Quiconque prend la race, ou le peuple, ou l'État, ou la forme de l'État ou les dépositaires du pouvoir et les divinise par un culte idolâtrique, celui-là renverse et fausse l'ordre des choses créé et ordonné par Dieu* ».

En pratique, Pie XI fait de Mgr Pacelli l'architecte de sa politique antinazie. En France le cardinal prononce un discours le 11 juillet 1937 devant un auditoire de plusieurs milliers de pèlerins catholiques. Il fustige ces « *chefs dangereux d'une nation puissante (qui) souhaitent lui inoculer l'idolâtrie de la race* ». Le général Ludendorff a d'ailleurs pu écrire : « *la condamnation de la théorie (germanique) de la race a été au premier plan des visites de Pacelli en France, en 1935 et 1937* » (Ludendorff, *Général et Cardinal*, 1939).



Documents publiés en 1985 dans l'ouvrage de Renée Cassin : *Pour l'honneur de la France*, pp. 82,83 - Éd. Résiac.

et 1929, au moins 40 contenaient des attaques contre le germanisme et finalement contre le nazisme. Dans la seule avant-guerre, il signa soixante protestations contre les exactions nazies. Il soutint les propos anti-racistes des cardi-

3 — Cité dans *L'Homme Nouveau*, 5 juin 1994.

Les Nazis s'en prennent alors directement au Pape et à Mgr Pacelli ; ainsi le journal *Das Reich* en 1937 : « Si Pie XI est un demi juif (les Nazis prétendaient que sa mère était une juive hollandaise), Pacelli, lui, est un juif parfait ». *Das schwarze Korps*, journal SS, s'en prend le 24 novembre 1938 au cardinal Pacelli « qui s'est allié à la cause de l'internationale juive et franc-maçonne » (sic !). La même publication qualifie Pie XI « d'ennemi juré du national socialisme » (16 février 1939).³ La chose est claire : les Nazis haïssaient Pie XI et le futur Pie XII, et pour cause !

Des 44 discours que le nonce Pacelli avait faits en territoire allemand entre 1917

naux de Paris, Milan, Malines et Lisbonne après la « nuit de cristal » de novembre 1938. Il contraignit publiquement le cardinal de Vienne à revenir sur son approbation initiale de l'Anschluss.⁴

B - Les protestations pendant la guerre.

On le voit, l'Église a condamné de façon éclatante, sans la moindre ambiguïté, le National-socialisme. Elle l'a fait par la voix de ses chefs, le Pape, les cardinaux, les évêques... Et en octobre 1939, alors que la guerre a commencé, le nouveau pape Pie XII suit la ligne tracée par son prédécesseur, avec sa première encyclique *Summi pontificatus*.⁵ A tel point que celle-ci est publiée en Allemagne de façon déformée. Les prêtres qui tentent d'en lire en chaire la version non censurée sont arrêtés. Un rapport secret du service de sûreté du Reich, daté du 9 janvier 1940, fait état de l'influence de l'encyclique sur les prêtres allemands : une partie d'entre eux se réjouirait si l'Allemagne perdait la guerre.⁶ Côté français, l'ambassadeur auprès du Saint-Siège, François Charles-Roux, écrit : « Tout ce que contenait ce document pontifical était pour nous combler d'une légitime satisfaction. Pie XII y prenait position de la manière la plus nette, du point de vue doctrinal, contre le nationalisme exacerbé, l'idolâtrie de l'État, le totalitarisme, le racisme, le culte de la force brutale, le mépris des engagements internationaux, contre toutes les caractéristiques du régime politique hitlérien. » Pie XII écrit d'ailleurs une lettre publique au cardinal Suhard le 21 novembre 1939 : « Nous pensons que les Français peuvent à bon droit se réjouir de voir affirmer dans l'encyclique certains principes qui leur sont légitimement chers... »⁷

Dans son message de Noël 1939, le pape parle de « cet amour universel qui est le résumé de tous les idéaux chrétiens, et ouvre aussi une voie à ceux qui n'adhèrent pas à notre foi. » Le jour de Noël 1940, il exprime publiquement sa joie « d'avoir pu aider un grand nombre de réfugiés, surtout des non-aryens ». Et le message de Noël de l'année 1941, qui déplore « le déshonneur porté à la dignité humaine, à la liberté et à la vie (...), qui crie vengeance », est interdit en Belgique, en Hollande et ailleurs sur les ordres de Berlin⁸. L'année suivante, le message est encore plus explicite : il plaide pour « les centaines de milliers de personnes in-

4 — Annexion de l'Autriche par l'Allemagne.

5 — 20 octobre 1939 : encyclique sur le Christ-Roi où le Pape se plaint de ce que l'ordre naturel même soit ignoré.

6 — *Meldungen aus dem Reich* : Greheim S.D. Lageberichte, Boberach, 1969.

7 — *L'Homme Nouveau*, op. cit..

8 — *L'Homme Nouveau*, op. cit..

nocentes qui, par le seul fait de leur nation ou de leur race, ont été vouées à la mort par une progressive extermination ». Il est retiré de la publication par les Nazis et des imprimeries sont fermées. Le 2 juin 1943, le Pape déclare devant l'assemblée des cardinaux qu'il se joint « *aux supplications anxieuses de tous ceux qui, à raison de leur nationalité ou de leur race, sont accablés des plus grandes épreuves et des douleurs les plus aiguës, et parfois même destinés, sans faute personnelle, à des mesures d'extermination* ». ⁹ Ces protestations publiques réitérées faisaient prendre à leur auteur des risques réels. Les historiens évoquent aujourd'hui un projet d'enlèvement et d'emprisonnement de Pie XII sur l'ordre de Hitler. ¹⁰ D'ailleurs, l'ambassadeur d'Italie à Berlin, Dino Alfieri rapporta la chose suivante après un entretien avec le Pape : « *le Saint-Père est prêt à partir dans un camp de concentration plutôt que de faire quoi que ce soit contre sa conscience* ». ¹¹

Pie XII a donc parlé. C'est incontestable. On ne peut en toute honnêteté évoquer un quelconque silence de Pie XII. Au contraire on devrait plutôt parler aujourd'hui du silence au sujet de Pie XII !

C - Une action héroïque et efficace.

L'Église s'est prononcée très clairement sur la question du nazisme. Le Saint-Siège a multiplié démarches diplomatiques, protestations véhémentes, condamnations des exactions et des crimes commis à l'époque et Pie XII a pris des risques pour condamner publiquement et à plusieurs reprises ces crimes. S'est-il contenté d'une indignation verbale ? Ne s'agissait-il que de protestations de principe ? Nous allons voir que Pie XII a surtout agi, et a probablement fait tout ce qui était en son pouvoir pour sauver le maximum de vies humaines.

Voici ce que déclarait Pinhas Lapid, consul d'Israël à Milan pendant le pontificat de Pie XII : « *Je peux affirmer que le Pape personnellement, le Saint-Siège, les nonces et toute l'Église catholique ont sauvé de 150 000 à 400 000 Juifs d'une mort certaine (...) Je comprends très mal d'ailleurs que l'on s'en prenne maintenant à Pie XII, alors que pendant de nombreuses années on s'est plu ici à lui rendre hommage* ». ¹² Auteur de *Rome et les Juifs* (Seuil, 1967), Pinhas Lapid, après des enquêtes approfondies menées dans toute l'Europe et dans les ar-

9 — *Pie XII, le pape outragé*, p. 70. Ce fut le cas de saint Maximilien-Marie Kolbe et de milliers de Polonais catholiques.

10 — *Hitler parle à ses généraux - comptes-rendus sténographiques du Q. G. du Führer 1942-1954*, Albin-Michel, 1964.

11 — Pinhas Lapid, *Rome et les Juifs*, Seuil, 1967.

12 — *Le Monde*, 13 décembre 1963.

chives de Jérusalem ainsi qu'auprès des survivants aboutit finalement au chiffre de 800 000 Juifs sauvés grâce à Pie XII. « *Étant Juif, croyant et Israélien, j'ose espérer que ma documentation aura un certain poids, peut-être assez pour essayer un peu de la haine, la diffamation et les mensonges de ces dernières années.* » ¹³

En Slovaquie.

Tout d'abord les protestations du Saint-Siège n'étaient pas sans conséquence. On a eu des preuves que grâce à elles des convois de déportés furent stoppés, des ordres rapportés. Par exemple, en Slovaquie, le 12 novembre 1941, une note du Pape est adressée à Karl Sidor, ministre slovaque : « *C'est avec une peine profonde que le Saint-Siège a appris qu'en Slovaquie, pays dont presque toute la population honore les meilleures traditions catholiques, on a publié une « ordonnance gouvernementale » établissant une législation raciale particulière et contenant plusieurs dispositions qui sont en contradiction flagrante avec les principes catholiques* ». En mars 1942, nouvelle protestation au gouvernement slovaque : « *Le secrétariat d'État de sa Sainteté espère que des mesures aussi pénibles et injustes que celles qui ont été prises contre des personnes appartenant à la race hébraïque, ne peuvent recevoir l'approbation d'un gouvernement qui s'enorgueillit de son héritage catholique... Le Saint-Siège négligerait son mandat divin s'il ne déplorait pas ces actes et ces mesures qui portent gravement atteinte aux droits de la personne humaine, simplement à cause de sa race...* ». ¹⁴ Le 7 avril, le nonce (ambassadeur du Saint-Siège) reçoit ces paroles du ministre slovaque Tuka : « *Je ne comprends pas pourquoi vous voulez m'empêcher de débarrasser la Slovaquie des Juifs, cette bande de criminels et de bandits* ». Le nonce lui répond alors : « *Je ne considère pas comme criminels des milliers de femmes et d'enfants comme ceux qui ont été emmenés au cours des récentes déportations. Votre excellence est sans doute au courant du sort atroce qui attend les Juifs déportés... Tout le monde le connaît. A supposer même qu'un État puisse abolir les normes du droit naturel et les commandements du Christianisme, il ne peut, dans son propre intérêt, faire fi de l'opinion internationale ou du jugement de l'histoire.* » Deux jours plus tard le président slovaque exprimait ses regrets personnels au nonce pour « *les paroles rudes du Premier ministre* » et annula l'ordre de déportation de 4 000 Juifs slovaques.

La Pologne.

En Pologne, la Cité de l'Immaculée, Niepokalanow, fondée par saint

13 — Lettre à René Cassin, dans *L'Homme Nouveau*, op. cit.

14 — Livia Rotkirchen, *The destruction of slovak Jewry*, 1963.

Maximilien-Marie Kolbe est transformée en hôpital. Dès le mois de septembre 1940, le Père Kolbe donne ses instructions à ses frères (Franciscains) pour qu'ils accueillent les réfugiés qui se présenteraient aux portes de la petite cité. Dès les premiers mois, dix mille personnes expulsées de Posnanie sont accueillies, dont plusieurs centaines de Juifs. Ces derniers sont en majorité ceux qui ont refusé de souscrire aux déclarations raciales imposées par les lois nazies. Le Père Maximilien lui-même voulut qu'on ne fasse aucune discrimination et que tous soient traités avec la plus grande charité possible. Et pourtant les religieux risquaient d'attirer sur eux l'hostilité des autorités nazies (rappelons que saint Maximilien-Marie Kolbe est mort en déportation au camp d'Auschwitz le 14 août 1941).

L'Europe de l'Ouest.

En France, beaucoup de Juifs sont recueillis par les séminaires, les communautés religieuses. En effet, Pie XII a donné l'ordre qu'à Rome et dans le monde entier, les couvents et les catholiques leur donnent l'hospitalité et leur fournissent toutes les aides possibles - allant même jusqu'à suspendre la clôture pour que les religieuses puissent recevoir les couples.¹⁵

Le Pape donne l'exemple quand Rome est occupée par les Allemands à partir du 8 septembre 1943. Le 20 septembre, le colonel SS convoque le grand Rabbín de Rome, Zolli, et lui demande de fournir 50 kg d'or dans les 24 heures. La menace est claire : si l'or n'est pas fourni à temps, tous les Juifs résidant dans la capitale seront déportés... Le grand Rabbín ne parvient à fournir que 35 kg. Mais Pie XII alerté fournit les 15 kg manquants alors même que les communautés religieuses catholiques les avaient déjà fournis de leur propre initiative ! Malgré cela une rafle a lieu le 16 octobre, à la suite de laquelle beaucoup de Juifs se retrouvent à la rue, craignant de rejoindre leurs domiciles consignés sur des listes noires... Le Vatican réagit. Dès la fin d'octobre, 180 lieux de refuge se trouvent disponibles à Rome, les deux principaux étant le Vatican qui a hébergé jusqu'à 400 Juifs à la fois, et la cité papale de Castelgondolfo (15 000 réfugiés). Pie XII fait publier un éditorial dans l'*Osservatore romano* : « *Après que le Pape eût en vain essayé, comme on sait, de prévenir la guerre (...), il n'a cessé d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour alléger les souffrances qui sont, de quelque façon que ce soit, les conséquences de cette terrible conflagration mondiale...*

Après l'aggravation de tant de souffrances, l'action charitable universelle et pa-

15 — Paul Vigneron, *Histoire des crises du clergé français contemporain*, Téquì, 1976, pp. 190-218.

*ternelle du Saint-Père s'est encore accrue : elle ne connaît aucune frontière, ni de nationalité, ni de religion, ni de race. L'activité constante et aux formes multiples de Pie XII s'est encore amplifiée ces derniers temps par suite des souffrances accrues de tant de malheureux... ».*¹⁶ Ces phrases-clefs sont un appel évident. Et pendant cette même période, le Pape s'efforce d'assurer le ravitaillement de Rome. Il fait mettre en place par Mgr Montini (pro-secrétaire d'État) une commission pontificale d'assistance aux réfugiés. Deux millions de repas sont ainsi distribués en 1944 (alors que les allemands bloquaient les convois de vivres alliés). Et dans toute l'Europe un réseau de filières clandestines s'organise sous l'impulsion du Pape pour permettre aux Juifs de quitter les pays occupés.

II^{ème} partie

Pie XII a donc parlé et agi. Jusqu'aux années 1960, personne n'osait douter de cette évidence. Au contraire ! Le témoignage le plus convaincant est sans doute celui du grand Rabbín de Rome lui-même, Israele Zolli. Il fut tellement touché par le dévouement sans limite de Pie XII qu'il se convertit à la religion catholique : « *la rayonnante charité du pape, penchée sur toutes les misères engendrées par la guerre, sa bonté pour mes corréligionnaires traqués, furent pour moi l'ouragan qui balaya mes scrupules à me faire catholique.* » Pour rendre hommage au pape Eugène Pacelli, il prit Eugène comme nom de baptême, tandis que sa femme prenait celui d'Eugénie !

Après la guerre, on assiste à un cortège de gratitude envers Pie XII de la part d'Israélites. Dès le 29 novembre 1944, 70 d'entre eux, rescapés quoique marqués par la souffrance, franchissent les portes du Vatican pour venir remercier leur bienfaiteur. Le 9 février 1948, une quarantaine de délégués de « l'United Jewish Appeal » sont à leur tour reçus par le Saint-Père qu'ils viennent remercier. Le 26 mai 1955, 94 musiciens juifs, originaires de 14 pays viennent jouer devant Pie XII la neuvième symphonie de Beethoven « *en reconnaissance de l'œuvre humanitaire grandiose accomplie par Sa Sainteté pour sauver un grand nombre de Juifs pendant de la seconde guerre mondiale* »¹⁷. Tous sont unanimes. Pinlas Lapidé, consul à Milan, le Dr Saffran, l'Agence juive, organe du sionisme international,

16 — Cf. *L'homme nouveau*, op. cit.

17 — De même, le 28 juin 1957, devant le Congrès juif américain, venu lui rendre visite pour le remercier, Pie XII fit un discours dans lequel il réaffirma ses principes (Cf. documents pontificaux de Sa Sainteté Pie XII, tome XIX année 1957, p. 342-343).

le grand rabbin Herzog, le Dr Elio Toaf, grand rabbin d'Italie, et jusqu'à Albert Einstein qui déclara : « *L'Église catholique a été la seule à protester contre les assauts hitlériens portés à la liberté. Jusqu'alors, je n'avais pris aucun intérêt pour elle, mais aujourd'hui j'éprouve une grande admiration pour l'Église, qui seule a eu le courage de se battre pour la vérité spirituelle et la liberté morale.* »¹⁸

A la mort de Pie XII en 1958, Golda Meïr, ministre israélien des affaires étrangères s'exprimait dans ces termes à l'O.N.U. : « *Nous partageons la douleur de l'humanité pour la mort de Sa Sainteté Pie XII... Nous pleurons un grand serviteur de la paix et de la charité. Pendant les dix années de la terre nazie, quand notre peuple a souffert un martyr effroyable, le voix du pape s'est élevée pour condamner les bourreaux et pour exprimer sa compassion envers les victimes.* »¹⁹

Pie XII a parlé, Pie XII a agi. L'Église a sauvé plus de Juifs que l'ensemble des organisations internationales réunies. Elle a parlé, quand même la Croix Rouge se taisait... « *A l'inverse d'autres confessions chrétiennes, l'Église romaine a ainsi pleinement rempli sa mission prophétique en dénonçant à la face du monde - pour l'époque, mais hélas aussi pour maintenant encore ... - la montée des périls et la perversité intrinsèque de ces doctrines et politiques de mort. Alors que les démocraties cherchaient encore à pactiser avec le diable par leurs concessions successives à Hitler, la Rome chrétienne opposa, dans le courage et la solitude, toute la force spirituelle à la puissance idéologique et matérielle. Il n'y a donc aucun « devoir de repentance » à exiger du Siècle Apostolique.* »²⁰

A - Une prudence consommée.

Et si l'Église n'a pas plus parlé qu'elle ne l'a fait par la voix de Pie XII, c'est justement pour que son action soit la plus efficace possible, pour sauver le maximum de vies humaines. En effet, des interventions trop poussées pouvaient entraîner des représailles, et provoquer ainsi un résultat inverse à celui recherché. Ce fut le cas quand Radio-Vatican dut interrompre ses émissions sur l'occupation de la Pologne : ce sont les évêques polonais eux-mêmes qui supplièrent le Vatican de cesser d'émettre, à cause des représailles allemandes sur les populations locales. Des protestations trop « fracassantes » pouvaient avoir des conséquences plus terribles encore que la situation initiale. Ainsi en 1942, des évêques belges et hollandais allèrent trop loin dans leurs protesta-

18 — Cf. *L'Homme Nouveau*, op. cit.

19 — Cf. *Monde et Vie*. Citation abrégée par nos soins sans altération de sens.

20 — Idem.

tions publiques. Cela entraîna malheureusement des maux plus grands encore, comme l'arrestation, la déportation ou la stérilisation d'un grand nombre de Juifs, suivie de la déportation de tous les catholiques hollandais d'origine juive, la saisie des biens de l'Église et la paralysie des secours et filières catholiques qui étaient en œuvre. Si bien que peu de temps après, le 2 juin 1942, Pie XII dut faire un rappel à l'ordre. « *Toutes paroles prononcées dans ce dessein (aider les juifs) par les autorités compétentes, doivent être sérieusement pensées et pesées, dans l'intérêt de ceux qui souffrent afin de ne pas inconsciemment aggraver ou rendre intolérable leur situation...* »²¹

Si Pie XII n'a pas parlé plus qu'il ne l'a fait, c'est justement ce qui a permis d'éviter des déportations plus massives. C'est la vertu de prudence chrétienne qui a permis ici d'éviter le plus de problèmes possible.

On le voit, non seulement Pie XII est innocent de toutes les accusations portées contre lui ; mais, de plus, sous son impulsion, l'Église a permis le salut de nombreuses vies humaines et fit retentir, seule dans le monde en guerre, la voix de la Sagesse et de l'espérance.

D'un autre côté, le pape n'abdiqua jamais les droits de la Foi devant le communisme athée, également condamné en 1937 par l'encyclique *Divini Redemptoris* comme « *intrinsèquement pervers* » et qualifié encore récemment par Alexandre Soljenitsyne de « *bien pire que le nazisme* ». La célèbre phrase de saint Pie X en août 1914 « *Je bénis la paix* » a été le mot d'ordre de Pie XII durant toute l'horrible déflagration mondiale, plaçant résolument l'Église au-dessus des partis humains déchirés par la haine.

B - Le salut universel.

Mais dans la lutte contre ces deux fléaux, quels sont les motifs profonds de l'Église, qui furent ceux de son représentant Pie XII ?

Pie XII n'a pas agi simplement comme un humaniste ou un philanthrope. Il n'a pas déployé une telle énergie au service du Bien au nom des Droits de l'Homme. Pour comprendre l'attitude de Pie XII, il faut se plonger dans les deux encycliques condamnant le nazisme et le communisme. Le Pape évoque l'universalité de la nature humaine, reprenant saint Paul : « *Il n'y a ni juif, ni grec, ni gentil... tous ne font qu'un dans le Christ Jésus* » (Ga 3, 28) mort pour tous sur la croix. « *Dès lors seuls des esprits superficiels peuvent tomber dans l'er-*

21 — Cf. *L'Homme Nouveau*, op. cit..

reur qui consiste à parler d'un Dieu national, d'une religion nationale ; seuls ils peuvent entreprendre la vaine tentative d'emprisonner Dieu, le Créateur de l'Univers, le Roi et le Législateur de tous les peuples, devant lesquelles « les nations sont comme une goutte d'eau tombant d'un seau » (Is 40, 15) dans les frontières d'un seul peuple, dans l'étroitesse de la communauté de sang d'une seule race »²².

Mais encore faut-il que ces hommes et ces nations se convertissent et entrent dans l'Église de Jésus-Christ fondée exprès pour les accueillir. « L'ordre qu'il a donné d'écouter l'Église (Mt 18, 17) de recevoir dans les paroles et les commandements de l'Église ses propres paroles et ses propres commandements (Lc 10, 16) vaut pour tous les hommes de tous les temps et de tous les pays. L'Église fondée par le Rédempteur est une, la même pour tous les peuples et pour toutes les nations. Sous sa coupole qui, comme le firmament recouvre la terre entière, il y a une patrie pour tous les peuples et pour toutes les langues, il y a place pour le développement de toutes les qualités particulières, de tous les avantages, de toutes les tâches et vocations concédées par le Dieu Créateur et Sauveur tant aux individus qu'aux communautés ethniques. Le cœur maternel de l'Église est assez grand et assez large pour voir dans l'épanouissement voulu de Dieu de ces caractères et de ces dons propres à chacun, la richesse de la variété, plus que le péril des divergences. »²³

C - Dieu est Charité.

Le premier commandement, le commandement fondateur que Jésus-Christ a laissé aux hommes, c'est la charité. C'est à dire l'amour de Dieu, et l'amour du prochain pour l'amour de Dieu. « Dieu est charité ».²⁴ Or cet amour du prochain est un amour de bienveillance et de bienfaisance. Il fait vouloir son bien, mais aussi lui faire du bien, autant qu'on le peut. Un bien immédiat et le plus grand bien possible, voilà qui explique l'attitude de Pie XII, toutes ses déclarations et protestations. « Nous voulons parler de cette charité chrétienne « patiente et bonne » (1 Cor 13, 4) qui sait éviter les airs de protection humiliante et toute ostentation ; charité qui, depuis les débuts du Christianisme, a gagné au Christ les plus pauvres d'entre les pauvres, les esclaves... Mais pour être authentiquement vraie, la charité doit toujours tenir compte de la justice. L'Apôtre enseigne que « celui qui aime son prochain a accompli la Loi » ; et il en donne la raison : « ces commandements : tu ne commettra point d'adultère ; tu ne tueras point ; tu ne déroberas point ; se résument en cette parole : tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (Rom. 13, 8-9).

22 — Mit Brennender Sorge.

23 — Id. p.19.

24 — 1 Jn 4, 8.

Puisque selon l'Apôtre, tous les devoirs se ramènent au seul précepte de la charité, cette vertu commande aussi les obligations de stricte justice, comme le devoir de ne pas tuer et de ne pas commettre de vol ».²⁵ Pie XII a interdit toute haine et toute malveillance à l'égard des Juifs, au nom de la charité.

Il a essayé d'en sauver le plus grand nombre possible, au nom de cette bienfaisance charitable, imprimant en lui cette bonté qui a touché si profondément les Juifs de l'époque. Mais il faut comprendre que le mot « sauver » s'étend bien au delà de la simple vie terrestre. Certes Pie XII a sauvé des vies, **mais le plus grand bien qu'il désirait pour ces hommes, c'était leur salut dans l'éternité, celui de leur âme, le bonheur véritable et éternel, qui ne peut se réaliser autrement qu'en le seul Dieu Jésus-Christ en son Église catholique.**

L'action charitable de Pie XII s'est pleinement accomplie en cet ami qui lui fut cher, l'ancien rabbin Israele Zolli, devenu Eugène Zolli, baptisé et catholique.

D - Catholicisme et judaïsme.

Car Pie XII n'a jamais nié cette opposition religieuse irréfragable entre catholicisme et judaïsme moderne, opposition théologique fondamentale, puisque le véritable judaïsme n'avait pour raison d'être que de préparer la venue du Messie, et qu'il a cessé d'exister il y a près de 2000 ans, avec sa venue effective. « Aucune foi en Dieu ne peut se maintenir longtemps pure et sans alliage si elle n'est pas soutenue par la foi au Christ. « Personne ne connaît le Fils si ce n'est le Père, et personne ne connaît le Père si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils voudra le révéler » (Lc 10, 22). La parole du Sauveur ne laisse aucune place à des échappatoires : « Qui renie le Fils n'a pas non plus le Père, et qui confesse le Fils a aussi le Père » (1 Jn 2, 23)... Le point culminant de la Révélation atteint dans l'Évangile de Jésus-Christ est définitif, il oblige pour toujours. Depuis que le Christ, l'Oint du Seigneur a accompli l'œuvre de la Rédemption, et que, brisant le règne du péché, Il nous a mérité la grâce de devenir enfants de Dieu, depuis ce temps aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés, que le nom de Jésus (Ac 4, 12) »²⁶. En condamnant le nazisme et le communisme, les papes n'oublient pas pour autant l'égarement où se trouvent plongées leurs victimes. Le judaïsme moderne, « talmudique », est en réalité la

25 — *Divini Redemptoris* sur le communisme athée, 13/02/1937, *Discours du pape et chronique romaine* p. 46 et 49.

26 — *Mit Brennender Sorge*.

O Mère de miséricorde, obtenez-nous de Dieu la paix ! et surtout les grâces qui peuvent en un instant convertir le cœur des hommes, ces grâces qui préparent, concilient, assurent la paix ! Reine de la paix, priez pour nous et donnez au monde en guerre la paix après laquelle les peuples soupirent, la paix dans la vérité, dans la justice, dans la charité du Christ. Donnez-lui la paix des armes et la paix des âmes, afin que dans la tranquillité de l'ordre s'étende le règne de Dieu.

Accordez votre protection aux infidèles et à tous ceux qui gisent encore dans les ombres de la mort ; donnez-leur la paix et faites que se lève pour eux le soleil de la vérité et qu'ils puissent avec nous, devant l'unique Sauveur du monde, répéter : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté » (Lc 2, 14).

Aux peuples séparés par l'erreur ou par la discorde, et particulièrement à ceux qui professent pour vous une singulière dévotion et chez lesquels il n'y avait pas de maison qui n'honorât votre vénérable icône (peut-être aujourd'hui cachée et réservée pour des jours meilleurs), donnez la paix et reconduisez-les à l'unique bercaïl du Christ, sous l'unique et vrai Pasteur.

Obtenez à la sainte Église de Dieu une paix et une liberté complètes ; arrêtez les débordements du déluge néo-païen ; développez dans le cœur des fidèles l'amour de la pureté, la pratique de la vie chrétienne et le zèle apostolique, afin que le peuple des serviteurs de Dieu augmente en mérites et en nombre.

religion de ceux qui refusèrent de reconnaître le Messie, fondée après la destruction du temple de Jérusalem en 70, non plus sur l'Ancien Testament, la « Torah » et tout son enseignement, mais sur le « Talmud » (enseignement des docteurs) et toutes sortes de prescriptions. C'est sur ce peuple dispersé et frappé si durement pendant la seconde guerre mondiale que Pie XII, le « Pasteur angélique », a voulu se pencher, touché de compassion pour les brebis égarées. En faisant tout son possible pour sauver leur vie, il ne pouvait qu'espérer par dessus tout que leur âme soit sauvée. L'une d'entre elles a d'ailleurs offert sa vie pour les autres. C'est la bienheureuse Édith Stein²⁷ qui écrivait en 1933 : « Je m'adressai intérieurement au Seigneur, lui disant que c'était sa Croix à Lui qui était imposée à notre peuple. La plupart des Juifs ne reconnaissaient pas le Seigneur, mais n'incombait-il pas à ceux qui comprenaient de porter cette Croix ? C'est ce que je désirais faire ». ²⁸ Cette juive convertie accomplit son sacrifice le 9 août 1942, en mourant dans un camp.

Peu après, le 17 novembre 1942, Pie XII consacrait le monde au Cœur Immaculé de Marie, à la Reine de la Paix qui était apparue à Fatima en 1917 pour la conversion des pécheurs. Par ce geste, il confiait particulièrement tous les hommes de bonne volonté à Celle qui porta en Elle toute l'espérance d'Israël.

L'Église est sainte.

L'Église est constituée d'hommes marqués par le péché originel, avec toutes les conséquences que cela peut avoir lorsque ces mêmes hommes se laissent dominer par leurs passions déréglées. Notre-Seigneur s'est-il trompé en confiant à des êtres si fragiles le soin de continuer sa mission sur la terre ?

Lorsqu'on examine objectivement les principaux griefs qui sont faits à l'Église en 2000 ans d'histoire, on s'aperçoit que les objections tombent les unes après les autres.

La conclusion est donc que l'Église est sainte. Elle est sainte parce que, par les sacrements, elle donne aux âmes la grâce de Dieu qui les sanctifie et détruit en elles le péché. Elle est sainte parce que, malgré la fragilité et parfois le péché de ses membres, elle a réussi à nous transmettre inaltérée la Parole du salut confiée à elle par Jésus-Christ. Elle est sainte parce que, malgré l'infidélité de certains de ses membres, aucune des accusations dont nos contemporains veulent la salir n'arrive à souiller sa robe immaculée.

Alors, n'ayons pas honte d'être les fils d'une telle Mère. Soyons en fiers, au contraire, vengeons son honneur, défendons-la contre ceux qui, même en son propre sein, veulent déformer son message et ternir son honneur. Diffusez ce numéro pour la gloire de notre Mère.

Achévé d'imprimer
avec les films fournis,
en février 1997
IMPRIMERIE LIENHART
à Aubenas d'Ardèche

par



Dépôt légal février 1997
N° d'imprimeur : 8890
Printed in France

27 — Philosophe adepte de l'existentialisme athée d'Heidegger, elle devint religieuse carmélite sous le nom de Bénédicte de la Croix.

28 — Édith Stein, par une moniale française, Le Seuil, 1954, p.126.